



Compte rendu de la séance du vendredi 07 juin 2024

Présents : Stéphanie ANFOSSI, Rachel BOSSWINGEL, Denis BUECHER, Olivier EGGENSPIELER, Frédéric FAUVEL, David FINK, Samuel GISSINGER, Yannick PANDIN, Aline SZATKOWSKI, Laurent WIEST

Absents :

Excusés : Muriel FIGENWALD, François JACQUOT, Thomas WALTER

Procuration :

Secrétaire(s) de la séance : Denis BUECHER

Ordre du jour:

1. Budget annexe de la forêt: décision modificative
2. Signature d'une déclaration préalable - maire intéressé
3. Projet de création du SAS d'entrée de la Vaillante
4. Esquisse - espace Nature de la Vaillante
5. Divers
 1. Inauguration du chemin mémoriel
 2. Elections européennes
 3. Jeu de l'été

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 03 mai 2024 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BP FORET (2024 06 01)

Monsieur le Maire expose :

Lors de la saisie du budget 2024 de la forêt une erreur a été commise. La reprise au 002 est erronée. Il y a lieu de rectifier par une décision modificative.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative ci-dessous et charge le maire d'exécuter la présente décision.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61524 (011) : Bois et forêts	-11 825,98	002 (002) : Excédent de fonctionnement re	-11 825,98
	-11 825,98		-11 825,98
Total Dépenses	-11 825,98	Total Recettes	-11 825,98



DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME - NICOLAS WIEST - MAIRE INTERESSE (2024 06 02)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-18, L.2122-19 et L.2122-23 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.422-7 ;

Vu la demande de déclaration préalable n°06801724E0005, déposée le 22 mai 2024, Par le GAEC du MAETTELEN pour la pose de panneaux photovoltaïques ;

Considérant que Monsieur le Maire est un associé du GAEC du MAETTELEN ;

Ouïe l'exposé du Maire ;

Après avoir délibéré,

DECIDE

De désigner Monsieur Samuel GISSINGER,

Pour prendre la décision portant sur l'octroi ou le refus de l'autorisation d'urbanisme,

Numéro 06801724E0005, déposée le 22 mai 2024, par le GAEC du MAETTELEN

pour la pose de panneaux solaires sur un terrain cadastré section AO numéro 25.

PROJET DE CREATION D'UN SAS - LA VAILLANTE (2024 06 03)

Monsieur le Maire expose le projet suivant :

- Installation d'une double porte intérieure permettant la création d'un sas d'entrée pour le confort d'utilisation de la Vaillante et la diminution des déperditions de chaleur, mise en place d'un sélecteur pour faciliter l'usage de la porte automatique lors des manifestations et locations.

Montant estimatif : 11 658 € HT hors électricité, système salto et modification de l'accès traiteur.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents moins une abstention, donne un accord de principe sur le projet, sous réserve de l'accord de la commission de sécurité.

ESQUISSE - EXTENSION NATURE LA VAILLANTE

Le maire présente l'esquisse du projet d'extension nature de la Vaillante. C'est une première approche qui a été dessinée par KRUMMENACHER Architecture.

Le Maire souhaite recueillir l'avis du conseil municipal. Ce projet comprend un auvent, des cuves de récupération d'eau pluviale et de la végétation.

DIVERS



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

- Inauguration du chemin mémoriel le 4 juillet 2024 à partir de 16h.
Verre de l'amitié à 18h30 à la Vaillante.

- jeu de l'été : il sera reconduit ce matin.

- Elections européennes : dernières consignes pour la tenue du bureau de vote

- La prochaine réunion du Conseil Munciiipal aura lieu lundi 8 juillet 2024 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à h.

Délibéré en séance, les jours et an susdits